

Ressources

Ressources

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

- AVFT (Association européenne contre les Violences Faites aux femmes au Travail) :

<https://www.avft.org/>

→ Nombreuses ressources et informations légales.

- Centre Hubertine Auclert: Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes :

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/>

→ Nombreuses ressources sur l'égalité et propositions de formations individuelles ou sur le lieu de travail.

- Solidarité femme: asso qui gère le numéro d'urgence 3919 (pour signaler des violences faites aux femmes) :

<https://solidaritefemmes.org/>

→ Quelques ressources sur les violences au travail.

- En avant toutes :

<https://enavanttoutes.fr/>

→ Formations en entreprise contre les discriminations sexistes et envers les personnes LGBTQIA+.

- Collectif féministe contre le viol :

<https://cfcv.asso.fr/>

→ Propose "Viols Femmes Informations", une ligne d'écoute gratuite, anonyme et confidentielle : 0 800 05 95 95

- Nous toutes :

<https://www.noustoutes.org/>

→ Nombreuses ressources pour s'informer sur les violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes et des enfants.

Lutte contre l'homophobie, la transphobie et le validisme au travail

- Espace santé trans :

<https://espacesantetrans.fr/>

→ Visé à améliorer l'accès des personnes trans à la santé.

- Association Chrysalide :

<https://chrysalide-asso.fr/>

→ Nombreuses ressources téléchargeables (comment soutenir et/ou accompagner une personne trans)

- @queersparlonstravail :

www.instagram.com/queersparlonstravail/

→ Boîte à outils concernant les discriminations LGBTQIA+ au travail.

- Les dévalideuses :

www.lesdevalideuses.org

→ Collectif féministe de lutte contre le validisme au travail.

Ressources légales contre les violences au travail

- Institut national de recherche et de sécurité au travail (INRS) :

www.inrs.fr/RPS

→ Plaquettes et affiches téléchargeables sur la santé et la sécurité au travail.

- Site du Ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcelement/article/le-harcelement-moral>

→ Nombreuses informations légales.

EXPLICATIONS

Ce violentomètre est un outil de questionnement de ton cadre de travail. Il a pour but d'aider à prendre conscience du climat de ton milieu professionnel et à prévenir du risque de dégradation, de souffrance au travail. L'ordre des items à l'intérieur d'une couleur n'indique pas nécessairement une gradation de gravité. La gradation est relative au point de vue et au ressenti de chacun-e.

Les femmes et autres personnes minorisées sont plus fréquemment victimes que les autres de discriminations et de violences au travail. Qui que tu sois, victime ou témoin, tu peux agir ! Ne reste pas isolé-e, parles-en, protège-toi.

VIS-À-VIS DES HIÉRARCHIES

Par définition, toute hiérarchie impose une domination qui aggrave chaque violence et impose une réponse collective. Quand il y a un lien hiérarchique, une relation d'autorité, voire une emprise, le consentement ne peut plus être libre et éclairé.

Violentomètre

Pour aider à repérer les violences et discriminations au travail



CNT Région Parisienne

33 rue des vignoles, 75020 Paris
br.rp@cnt-f.org

Permanences syndicales CNT-RP :

- lundi 14h-17h
- mercredi 17h-19h
- samedi 10h-12h

Tu te sens intégré·e et respecté·e dans l'équipe.

Tu peux faire ton travail sereinement, sans pression hiérarchique ou entre collègues.

Ta fiche de poste et tes missions sont définies, on n'exige pas que tu en fasses davantage.

Tu as accès au matériel et aux informations nécessaires pour effectuer tes missions.

Ton salaire correspond à tes qualifications et ton expérience, sans inégalité avec les collègues exerçant les mêmes missions ou ayant le même poste.

Tes horaires sont respectés et te permettent un équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

Les tâches quotidiennes, qu'elles soient ingrates ou valorisées, sont toutes prises en compte et équitablement réparties.

Les temps de convivialité sont accessibles à toutes et tous (prise en compte des disponibilités, des régimes alimentaires...).

Ta charge de travail ne correspond pas à ta fiche de poste et aux horaires que tu es censé·e faire.

Tu es contacté·e par ton employeur en dehors de tes horaires ou en dehors des outils de communications dédiés.

Tu n'as pas accès aux informations ou matériels suffisants pour faire correctement ton travail.

Ton travail n'est pas suffisamment reconnu, ni valorisé en terme de salaire.

Tu es incité·e avec insistance à participer aux temps de convivialité, ou ceux-ci deviennent des temps informels de travail.

Ta parole est coupée régulièrement, tes idées sont écoutées uniquement quand quelqu'un se les réapproprie.

Les remarques et/ou les blagues sur l'apparence, la vie privée se multiplient, qu'elles te concernent ou non.

La répartition des tâches est influencée par des préjugés sexistes, racistes, validistes, grossophobes...

Tes collègues sont indifférent·es ou minimisent quand tu fais remarquer que des choses ne vont pas.

Les heures supplémentaires te sont imposées ou ne sont pas reconnues, payées...

Des rumeurs malveillantes circulent, te concernant ou concernant d'autres collègues.

Ta hiérarchie se permet des questions ou te fait des remarques concernant ton aspect physique, ton habillement, tes projets d'enfants, l'organisation ou la place de ta vie privée.

Ton travail, tes interventions sont dévalorisées par tes collègues, ta hiérarchie.

Tes collègues ou ta hiérarchie t'isolent, avec ou sans motifs explicites.

Ta hiérarchie refuse de mettre en place des solutions contre les risques physiques ou psychosociaux, les violences morales, physiques, sexuelles.

Ton refus de relations extra-professionnelles (amicales ou sexuelles) n'est pas respecté : mise à l'écart, harcèlement, modification abusive des conditions de travail.

Des contacts physiques (dont effleurements) te sont imposés.

Ton travail te préoccupe énormément, te rend malade, t'empêche de dormir.

Ton travail est approprié par d'autres, saboté, détruit.

Ta hiérarchie ou tes collègues te menacent, t'intimident, t'insultent.

Tu subis une agression physique ou sexuelle ou un viol de la part d'un·e collègue ou d'un·e supérieur·e.



Ton climat de travail est acceptable. Syndique-toi pour améliorer tes droits et ceux de tes collègues !

Ton climat de travail est dégradé. Syndique-toi pour être soutenu·e, protégé·e et faire valoir tes droits et ceux de tes collègues.

DANGER ! Protège-toi et protège tes collègues de ce climat de travail en alertant ton syndicat, qui t'aidera à riposter !